

# Association Syndicale Autorisée

## de Vasterival

Siège : Mairie de Sainte-Marguerite-sur-Mer – 76 119

e-mail : [asa.vasterival@ste-marguerite-sur-mer.fr](mailto:asa.vasterival@ste-marguerite-sur-mer.fr)

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES PROPRIETAIRES DE L'ASA VASTERIVAL DU SAMEDI 23 JUILLET 2016

Sur convocation individuelle en date du 29 juin 2016, les membres de l'A.S.A. de Vasterival se sont réunis en Assemblée Générale, le 23 Juillet 2016 à 15 heures, sous la présidence de Thierry Chambellan, en la mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer, pour prendre part aux délibérations selon l'ordre du jour précisés sur la convocation et repris ci- après.

Le secrétariat de séance est assuré par Mr VARIN.

L'émargement de la liste de présence effectué par Catherine Basier comptabilise 690 voix présentes ou représentées sur 1085 voix, soit 63,6 %. Le quorum étant atteint (art. 14.1 des statuts de l'ASA), l'Assemblée valablement constituée.

#### **POINT 1**      **Approbation du procès-verbal de l'AG 2015 – copie en PJ / également téléchargeable sur [www.ste-marguerite-sur-mer.fr/Associations/Asa](http://www.ste-marguerite-sur-mer.fr/Associations/Asa)**

Le procès-verbal de l'AG 2015 est voté à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

#### **POINT 2**      **Rapport Moral d'activité des syndics 2015-2016**

Rapport Moral

- ✓ Mutations
  
- ✓ Réunions avec le conservatoire du littoral
  - Deux réunions ont eu lieu :
    - Le 7 mars 2015 : cf. support de réunion
    - Le 1 juillet 2015 : cf. support Plan de Gestion Cap d'Ailly
  
- ✓ Point sur le projet de réfection de la valleuse de Vasterival et de l'escalier
  - Une note de Cadrage a été établie par le CAUE le 30 septembre 2014 en vue de l'aménagement de la valleuse : cf. support
  - Une demande de CSP *Contrat Solidarité Proximité* a été déposée par la maire de Ste Marguerite en décembre 2014 auprès du Département (contrats permettant des aides financières du département)

- Elle n'a pas abouti : 2 courriers du Département des 5 et 6 février 2015 renvoyant vers la Communauté d'Agglo Dieppe Maritime. Cf. copies
- ✓ Travaux réalisés / engagés depuis l'AG du 26 juillet 2014
  - Entretien courant des chemins suivant planning ACEV
  - Mise en place de 3 ponts en bois pour franchissement de zones boueuses : chemin de l'Eglise, et chemin Amants du bois
  - Remblaiement de l'affaissement de chaussée rue des 2 gorges après le caniveau / sciage de la bordure
- ✓ Convention de Passage avec le Département
  - De nombreux plans / prospectus de randonnées (...) invitent à emprunter les chemins de Vasterival dans le cadre de promenade le long du littoral : GR21, Sentier du Littoral Seino-marin, circuit de la grande-boucle, circuit des Valleuses ... Ils émanent des mairies, de la communauté d'agglomération / de Dieppe-Tourisme, de Seine-Maritime-Tourisme... qui sont toutes des instances publiques.

Aussi, l'ASA a demandé à ce qu'une convention de passage soit formalisée, afin d'avoir un interlocuteur unique – le département, anciennement conseil général - et de fixer un cadre notamment pour mieux gérer la fréquentation et l'entretien courant.

Cette convention concerne essentiellement le chemin de l'Eglise, la rue des 2 gorges, le chemin des chênes et le chemin de Sainte-Marguerite : le draft de cette convention, qui fait encore l'objet de discussion, est joint en copie.

**POINT 3&4 Rapport Financier : compte administratif 2014 / Budget 2015 – cf. tableaux suivi budgétaire ci-dessous -**

CA : Compte Administratif BP : Budget Primitif	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2 014	BP 2 015
Alimentation					32	60
Edition comptes rendus					717	700
Abonnement ASA infos					247	250
Informatique fournitures			539	239	59	135
Informatique. Assist.	239	243	245	249	253	255
Assurance	136	0	196			250
Indemnité au régisseur	43	126	81			100
Frais d'envois		0	139	324	143	150
<b>Frais administratifs</b>	<b>418</b>	<b>369</b>	<b>1 200</b>	<b>812</b>	<b>1 451</b>	<b>1 900</b>
Bancs, panneaux			1 399		1 062	1 000
<b>Petit équipement</b>			<b>3 799</b>	<b>1 624</b>	<b>1 062</b>	<b>1 000</b>
Entretien annuel	3 703	10 201	5 626	5 090	4 838	5 100
Travaux exceptionnels	2 072	652	4 423	3 762	3 980	4 900
<b>Entretien chemins et réseaux</b>	<b>5 775</b>	<b>10 853</b>	<b>10 049</b>	<b>8 852</b>	<b>8 818</b>	<b>10 000</b>
<b>Total fonctionnement</b>	<b>6 611</b>	<b>11 591</b>	<b>17 647</b>	<b>11 288</b>	<b>11 331</b>	<b>12 900</b>
<b>Investissement travaux valleuse</b>	<b>12 482</b>		<b>1 253</b>	<b>0</b>		
Titres annulés				252		200
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>18 675</b>	<b>11 222</b>	<b>13 901</b>	<b>11 540</b>	<b>11 331</b>	<b>13 100</b>
Cotes annuelles	0	20 550	10 707	10 774	11 602	11 800
Excédent reporté	21 739	3 065	12 393	9 199	10 057	10 329
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>21 739</b>	<b>23 615</b>	<b>23 100</b>	<b>19 973</b>	<b>21 659</b>	<b>22 129</b>

### **CA 2014**

Les cotisations représentent 11.331 €.

Elles sont toujours calculées en distinguant 2 zones A et B (zone des grandes mesures = côtes abaissées de 50% vs zone A), par catégories de maisons et suivant les surfaces foncières :

- Actualisation annuelle suivant I.R.L (*Indice de Révision des Loyers publié par l'INSEE*)

- Nombre de Voix :

	<b>Assiette / Catégorie</b>	<b>ZONE A</b>	<b>ZONE B 50% de ZONE A</b>
<b>Parcelle foncière</b>	superficie jusqu'à 2 ha	51,00 €/ha	25,50 €/ha
	superficie au-delà de 2 ha	13,00 €/ha	6,50 €/ha
<b>Propriété bâtie</b>	Catégorie 1 : Chalet	17,00 €	8,50 €
	Catégorie 2 : Petite Maison	56,00 €	28,00 €
	Catégorie 3 : Moyenne Maison / Villa	112,00 €	56,00 €
	Catégorie 4 : Grande Maison	168,00 €	84,00 €
	Catégorie 5 : Hôtel / Activité Commerciale	335,00 €	167,50 €

### **BP 2015**

Pour l'année 2015, nous prévoyons 12.900 € de cotisations.

Nous prévoyons toujours env. 5 .100 € pour l'entretien annuel des chemins (contrat ACEV).

Sont budgétés également 4.900 € de travaux exceptionnels.

### **POINT 5 Informations sur les travaux en cours et à prévoir**

#### **TRAVAUX A PREVOIR**

- Garde Corps escalier accès à la plage
- Tout-venant vailleuse de Vasterival
- Nids de poule allée Albert Roussel
- Nids de poule Rue des 2 Gorges
- Barrières préventives « attention Falaises - risque de chute » à placer au point de panorama

## AUTRE A PREVOIR

- Convention de passage avec le Conseil Général 76 fédérant les différents intervenants impliqués dans la Grande Boucle, le GR21, le Sentier du Littoral
- Etablissement d'un plan de recollement des écoulements et raccordements des Eaux Pluviales des propriétés sur les rigoles et caniveaux existants le long des routes et des chemins
- Rebouchage nids de poules avec du tout-venant dans la valleuse
- Barrières préventives « attention Falaises - risque de chute » à placer au point de panorama
- Etablissement d'un plan de recollement des écoulements et raccordements des Eaux Pluviales des propriétés sur les rigoles et caniveaux existants le long des routes et des chemins

**Nous vous rappelons que vous pouvez consulter toutes les informations concernant l'A.S.A. -compte-rendu de réunion, documents annexes ...- sur le site Web de la mairie :**

**[www.ste-marguerite-sur-mer.fr](http://www.ste-marguerite-sur-mer.fr) Rubrique : ASSOCIATIONS / ASA VASTERIVAL**

**et nous écrire à notre adresse e-mail :**

**[asa.vasterival@ste-marguerite-sur-mer.fr](mailto:asa.vasterival@ste-marguerite-sur-mer.fr)**